
Lille, le 30 octobre 2025,

Objet : Cyber-attaque contre les lycées de la région HDF.

Madame la Rectrice de l'Académie de Lille,

Permettez-nous par la présente de vous faire part de la très vive inquiétude concernant la cyberattaque survenue contre les lycées des Académies de Lille et d'Amiens depuis le vendredi 10 octobre 2025.

Lors d'un CSA Académique exceptionnel le jeudi 16 octobre 2025, vous nous avez indiqué que :

- Les chefs d'établissements étaient les premiers interlocuteurs du rectorat, charge à eux ensuite de transmettre les informations.
- La priorité est de remettre en état les postes administratifs. Les postes pédagogiques, dix fois plus nombreux, seront plus longs à remettre en place.
- Pronote n'est pas impacté, mais reste inaccessible depuis les salles de classe.
- Les corps d'inspection seront mobilisés pour la rentrée pour l'adaptation pédagogique, notamment pour les enseignements liés au numérique.
- Une communication directe envers les personnels enseignants devait avoir lieu de votre part, dès le vendredi 17 octobre 2025.

Or, nous constatons depuis ce CSA Académique exceptionnel malgré deux messages relayés *via* les ENT ou pronote par les lycées, un manque d'informations et de réponses concrètes pour les personnels, notamment les personnels enseignants et administratifs, premiers impactés par la cyberattaque.

Nous rappelons ce que notre fédération a évoqué lors du CSA Académique exceptionnel : les personnels enseignants n'attendent pas la venue des IA-IPR pour une « continuité pédagogique » mais des moyens d'enseigner et ce en l'absence totale, et non pas « partielle », du numérique. Contrairement à ce que peut laisser penser la priorité donnée à la restauration du parc informatique administratif, ce n'est pas Pronote qui va manquer le plus aux élèves et professeurs dans les salles de classes, mais bien les outils numériques devenus indispensables à l'enseignement. Ce sont les progressions pédagogiques annuelles qui sont compromises, pour de nombreux élèves qui préparent les examens et épreuves anticipées des différents baccalauréats. L'urgence nous paraît donc être à la restauration des moyens pédagogiques.

D'autant que cette cyberattaque vient accentuer les difficultés déjà très nombreuses dans nos lycées et dégrader un peu plus les conditions de travail des agents déjà éprouvés par le manque de moyens, des établissements et des équipements souvent vétustes, des classes très chargées et par la surcharge de travail induite par les récentes réformes.

Les personnels ont tenu durant la semaine du 13 au 17 octobre en attendant des congés plus que mérités. Mais force est de constater qu'au bout de quatre jours de système D, les personnels étaient à bout.

Si rien de plus n'est annoncé d'ici la rentrée, la situation sera explosive. Les risques psychosociaux sont majeurs.

C'est dans ce contexte que la FNEC FP FO de l'Académie de Lille, à l'instar de celle d'Amiens, sollicite de votre très haute bienveillance la banalisation de deux jours dès la rentrée, soit le 03 et 04 novembre 2025 afin de permettre aux personnels de s'organiser dans les établissements et ce, à tous les niveaux (enseignants, vie scolaire, AESH, administration, direction, infirmerie, restauration...).

Par ailleurs, à propos des différents « plans de continuité » pédagogiques et administratifs, la fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle de Force Ouvrière rappelle que les personnels n'ont aucune obligation statutaire de mettre à disposition de leur administration leur ordinateur, téléphone et accès au réseau 5G. Le décret n° 2020-1524 du 5 décembre 2020 portant création d'une prime d'équipement informatique subordonne son bénéfice à l'exercice de la mission d'enseignement pour les personnels éligibles en fonction au 1^{er} janvier et à des durées de contrats pour les non-titulaires. Aucune pression ne saurait être exercée sur les personnels, quels qu'ils soient, afin qu'ils utilisent leur matériel personnel pour assurer le fonctionnement du service public d'éducation dans les lycées. Il appartient à l'employeur d'assurer la dotation en outils de travail, tout comme il est dans son obligation de doter ses personnels en équipement de protection individuelle.

Voici une liste non exhaustive des difficultés qui demeurent selon nos syndicats :

- Les appels et absences doivent être faits par papier (documents qui n'existent plus) ou pronote via les téléphones personnels des enseignants (il n'y a plus de carnet de correspondance papier dans certains lycées) ;
- Les établissements qui hébergent Pronote localement et pas via Index éducation, ne semblent toujours pas y avoir accès, même via le matériel personnel des agents ;
- Plus de téléphones fixes dans les salles de professeur des lycées. Là encore, les enseignants doivent utiliser leur téléphone personnel ;
- Impossibilité de modifier son mot de passe EDUHDF (utilisé pour l'ouverture des sessions mais aussi des services Microsoft fournis par la région).
- Difficulté lourde de gestion des absences par la vie scolaire qui s'organisent comme elles le peuvent via des fichiers papiers ou des tableurs ;
- Difficulté lourde pour la gestion des dossiers médicaux par l'infirmerie scolaire qui est forcément en lien avec les vies scolaires ;
- Nécessité pour les personnels, soucieux de remplir leurs obligations, de venir avec leur propre matériel et leur propre connexion internet (forfait de données partagées) à leurs frais sans avoir accès à leurs outils de gestion et leurs logiciels professionnels, les personnels doivent utiliser leur téléphone personnel ;
- Impossibilité de vidéoprojeter sans son matériel personnel (ordinateur et câble), les personnels doivent encore une fois utiliser leur matériel personnel ;
- Impossibilité pour les personnels de suivre les formations à distance depuis leur lieu de travail, or les personnels ont le droit à la déconnexion ;
- Certains établissements limitaient déjà auparavant le nombre de photocopies possibles suite aux restrictions budgétaires ;
- Accentuation de la charge mentale pour les personnels, obligés d'effectuer de nombreuses tâches depuis leur domicile hors temps de travail ;
- Augmentation de la charge de travail pour les enseignants qui doivent prévoir des supports différents pour chaque situation : aura-t-on une connexion à la rentrée ? aura-t-on au moins des ordinateurs ? aura-t-on accès aux photocopieuses avec/sans restrictions de copies ?
- Les personnels et élèves (demi-pensionnaires ou internes) auront-ils accès à une restauration ? Les services de restaurations n'ayant plus eu accès à leurs logiciels de commandes avant les vacances ;

Dès lors de nombreuses questions demeurent

- Comment va se dérouler concrètement la rentrée ? Les réponses apportées ne sont pas suffisantes et ne sont pas ce qu'attendent les collègues. Ceux-ci vont-ils découvrir l'ampleur des difficultés le lundi 03 novembre 2025 à 8H au moment de prendre leurs élèves en charge ? En outre, la communication rectorale se réduisant à quelques éléments, les spéculations concernant le vol éventuel des données personnelles des personnels et des élèves (adresses, contacts, RIB, numéro de sécurité sociale, ...) vont bon train.

- La protection fonctionnelle face aux potentielles données personnelles volées sera-t-elle accordée sans réserve ?

- Les collègues ne semblent pas touchés mais que se passera-t-il si une clef USB utilisée par un agent en service partagé affecte un établissement ? Des mails frauduleux sur les boîtes académiques semblent plus nombreux depuis les vacances, est-ce le signe d'une deuxième attaque ?

- les antivirus disponibles sur le marché et en accès libre sont-ils en mesure de détecter le virus de la cyber-attaque ?

- Les collègues ayant été lésés suite à cette situation (forfait mobile épuisé ou dépassé, usurpation d'identité par la fuite de données possibles, ...) seront-ils indemnisés par l'employeur ?

- La région Haut de France, ayant donc eu une faille de sécurité manifeste, annulera-t-elle ses annonces de dotations budgétaires très insuffisantes pour les lycées ?

- Certains chefs d'établissements annoncent que tout sera rétabli à la rentrée, en contradiction avec les propos rapportés en CSA Académique exceptionnel, risquant de confronter les équipes à d'importantes difficultés. Une clarification de votre part auprès des personnels n'est pas nécessaire ? D'après un communiqué de presse en date du 20 octobre 2025, 1800 ordinateurs auraient été nettoyés. A ce rythme, cela voudrait dire encore 6 semaines de travail pour nettoyer tous les ordinateurs et donc encore 6 semaines de perturbations. Pouvez-vous annoncer un calendrier ?

- Si la situation demeure, au-delà du risque pédagogique, un risque de vie scolaire, de discipline ou d'absentéisme parmi les élèves est à craindre.

Nous soulignons enfin que notre fédération nationale a déposé un préavis de grève qui couvre toutes les revendications liées aux conditions de travail, et qu'il n'est pas exclu que des personnels en colère s'en saisissent le 3 novembre ou après.

Veuillez recevoir, Madame la Rectrice de l'académie de Lille, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FNEC FP FO de l'Académie de Lille,

Le Coordinateur académique

Guillaume Maës